

## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2020, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:41-8669-8Numéro de version:1.01Date de révision:25/06/2020Annule et remplace la05/06/2020

version du :

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

# IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

## 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M Scotchcast Electrical Insulating Resin 4GS - 41-8669-8 Kit

Numéros d'identification de produit

UU-0110-2650-5	UU-0110-2712-3	UU-0110-2713-1	UU-0110-2714-9	UU-0110-2827-9
UU-0110-2828-7	UU-0110-2829-5	UU-0110-2830-3	UU-0110-2832-9	UU-0110-2833-7
UU-0110-2834-5	UU-0110-2835-2	UU-0110-2836-0	UU-0110-2837-8	UU-0110-2838-6
UU-0110-2839-4	UU-0110-2840-2			
7100229879	7100229880	7100229878	7100229876	7100229841
7100229875	7100229873	7100229872	7100229871	7100229886
7100229885	7100229884	7100229855	7100229424	7100229606
7100229877	7100229863			

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

## - Utilisations identifiées:

Résine.

### 1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem

Téléphone:+32 (0)2 722 51 11E-mail:Tox.be@mmm.comSite internethttp://www.3m.com/be

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

38-7385-8, 38-7384-1

# Information de transport

## ETIQUETTE DU KIT

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

## **CLASSIFICATION:**

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

## 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

## MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

## Symboles ::

SGH05 (Corrosion) SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

## **Pictogrammes**



#### Contient:

Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine; 3,6-Diazaoctane-éthylènediamine; Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé; Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol; 3-Morpholinopropylamine

## MENTIONS DE DANGER:

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### MENTIONS DE MISE EN GARDE

**Prévention:** 

P260A Ne pas respirer les vapeurs.

P280D Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et

du visage.

## 3M Scotchcast Electrical Insulating Resin 4GS - 41-8669-8 Kit

**Intervention::** 

P303 + P361 + P353A EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/

internationale.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants (www.3M.com/msds)

#### Raison de la révision:

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.



## Fiche de données de sécurité

Copyright,2022, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:38-7384-1Numéro de version:3.00Date de révision:31/10/2022Annule et remplace la20/10/2022

version du :

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

# 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

## 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M Scotchcast Résine électrique isolante 4 GS Partie A

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Résine

## 1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem

**Téléphone:** +32 (0)2 722 51 11

E-mail: bnl-productsafety@mmm.com Site internet http://www.3m.com/be

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

#### **CLASSIFICATION:**

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigüe), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 1 - Aquat. Chron. 1; H410

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

## 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

## **MENTION D'AVERTISSEMENT:**

ATTENTION.

## **Symboles:**

SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

## **Pictogrammes**





## Ingrédients:

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5	45 - 55
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	500-006-8	45 - 55

#### MENTIONS DE DANGER:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### MENTIONS DE MISE EN GARDE

**Prévention:** 

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.
P280E Porter des gants de protection.

**Intervention::** 

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

## 2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

# 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

## 3.1. Substances

Ne s'applique pas.

## 3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Bis-[4-(2,3- époxypropoxy)phényl]propane	(N° CAS) 1675-54-3 (N° CE) 216-823-5 (N° REACH) 01- 2119456619-26		Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	(N° CAS) 9003-36-5 (N° CE) 500-006-8 (N° REACH) 01- 2119454392-40	45 - 55	Irr. de la peau 2, H315 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

## Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
		(C >= 5%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 5%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

## 4.1. Description des premiers secours:

## Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

## Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

## Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

## 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

## 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

# 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

\_\_\_\_\_

#### 5.1. Movens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

## Décomposition dangereuse ou sous-produits

SubstanceConditionAldéhydesPendant la combustion.Monoxyde de carbonePendant la combustion.Dioxyde de carbonePendant la combustion.Vapeur toxique/gazPendant la combustion.

## 5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

#### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

# 7. Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

# 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Valeurs limites d'exposition:

## Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

## 8.2. Contrôles de l'exposition:

## 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

## Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée: Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

#### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

MatérielEpaisseur (mm)Temps de pénétrationPolymère laminéPas de données disponiblesPas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

## **Protection respiratoire:**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique: Liquide
Couleur Bleu

**Odeur** Faible odeur

Valeur de seuil d'odeurPas de données de tests disponibles.Point de fusion / point de congélation-15 - 5 °CPoint/intervalle d'ébullition:> 100 °CInflammabilité (solide, gaz):Non applicable.Limites d'inflammabilité (LEL)Non applicable.

Limites d'inflammabilité (LEL)

Non applicable.

Non applicable.

Non applicable.

Point d'éclair: 240 °C [Méthode de test: Coupe fermée] Température d'inflammation spontanée Pas de données de tests disponibles.

**Température de décomposition** > 300 °C

pH la substance / le mélange est apolaire / aprotique

Viscosité cinématique 3 846 mm²/s

Hydrosolubilité Légère (moins de 10 %)

Solubilité (non-eau)

Pas de données de tests disponibles.

Coefficient de partage n-octanol / eau

Pas de données de tests disponibles.

Pression de vapeur < 1,3 Pa
Densité 1,17 kg/l
Densité relative 1,17

Densité de vapeur relative Non applicable.

#### 9.2. Autres informations:

## 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils Pas de données de tests disponibles.

**Taux d'évaporation:** Non applicable.

Teneur en matières volatiles: Nulle

# 10. STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

#### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse peut se produire. Des quantités de plus de 0,5 kg polymérisent en présence d'amines aliphatiques en générant beaucoup de chaleur

#### 10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes

#### 10.5 Matériaux à éviter:

Amines

Acides forts

## 3M Scotchcast Résine électrique isolante 4 GS Partie A

Bases fortes

Agents oxydants forts.

Éviter l'utilisation du traçage électrique

## 10.6. Produits de décomposition dangereux:

**Substance** 

**Condition** 

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

# 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

#### Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

## Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

#### **Contact avec les veux:**

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

## **Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

## Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

1 oxicite aigue			
Nom	Route	Organis	Valeur
		mes	
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
chloro-2,3-époxypropane et phénol			
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
chloro-2,3-époxypropane et phénol			

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

## **Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organis mes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Lapin	Moyennement irritant
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3- époxypropane et phénol	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organis mes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Lapin	Irritant modéré
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organis mes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Homme et animal	Sensibilisant
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Multiples espèces animales.	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organis mes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	In vivo	Non mutagène
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3- époxypropane et phénol	In vivo	Non mutagène
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organis	Valeur
		mes	
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

## Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organis	Test résultat	Durée
			mes		d'exposition
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant l'organogenès e

Daga: 8 da 1

Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le	Rat	NOAEL 750	2 génération
		développement		mg/kg/jour	

## Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Pas disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Bis-[4-(2,3- époxypropoxy)phényl]pro pane	Cutané	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	2 années
Bis-[4-(2,3- époxypropoxy)phényl]pro pane	Cutané	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Bis-[4-(2,3- époxypropoxy)phényl]pro pane	Ingestion	Système auditif   Coeur   Système endocrine   système hématopoïétique   Foie   des yeux   Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3- époxypropane et phénol	Ingestion	Coeur   Système endocrine   tractus gastro-intestinal   os, dents, ongles et / ou les cheveux   système hématopoïétique   Foie   système immunitaire   Système nerveux   des yeux   Rénale et / ou de la vessie   Système respiratoire   système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	13 semaines

#### Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

## 11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

## 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point	Test résultat
					final	
Bis-[4-(2,3- époxypropoxy)phényl]p ropane	1675-54-3	Boue activée	Estimé	3 heures	IC50	>100 mg/l
Bis-[4-(2,3- époxypropoxy)phényl]p ropane	1675-54-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	2 mg/l
Bis-[4-(2,3- époxypropoxy)phényl]p ropane	1675-54-3	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	1,8 mg/l
Bis-[4-(2,3- époxypropoxy)phényl]p ropane	1675-54-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>11 mg/l
Bis-[4-(2,3- époxypropoxy)phényl]p ropane	1675-54-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	4,2 mg/l
Bis-[4-(2,3- époxypropoxy)phényl]p ropane	1675-54-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,3 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1- chloro-2,3- époxypropane et phénol		Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>1,8 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1- chloro-2,3- époxypropane et phénol	9003-36-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,55 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1- chloro-2,3- époxypropane et phénol	9003-36-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1,6 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1- chloro-2,3- époxypropane et phénol	9003-36-5	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	0,3 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1- chloro-2,3- époxypropane et phénol	9003-36-5	Boue activée	Composant analogue	3 heures	IC50	>100 mg/l

# 12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
					résultat	
Bis-[4-(2,3- époxypropoxy)phényl]propa ne	1675-54-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	5 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Bis-[4-(2,3- époxypropoxy)phényl]propa ne	1675-54-3	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	117 heures (t 1/2)	
Formaldehyde, produits de	9003-36-5	Expérimental	28 jours	Demande	0 %BOD/ThO	Test en bouteille fermée EC

réactions oligomériques		Biodégradation	biologique en	D	C.4.E
avec 1-chloro-2,3-			oxygène		
époxypropane et phénol					
Formaldehyde, produits de	9003-36-5	Composant	Demi-vie	86 heures (t	OCDE 111 Fonction
réactions oligomériques		analogue Hydrolyse	hydrolytique (pH 7)	1/2)	d'hydrolyse du pH
avec 1-chloro-2,3-					
époxypropane et phénol					

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
					résultat	
Bis-[4-(2,3-	1675-54-3	Expérimental		Lod du Coefficient	3.242	
époxypropoxy)phényl]prop		Bioconcentratie		de partage		
ane				octanol/eau		
Formaldehyde, produits de	9003-36-5	Expérimental		Lod du Coefficient	≤3.6	OCDE 117 méthode HPLC
réactions oligomériques		Bioconcentratie		de partage		log Kow
avec 1-chloro-2,3-				octanol/eau		
époxypropane et phénol						

## 12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Formaldehyde, produits de	9003-36-5	Expérimental	Koc	4 460 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc
réactions oligomériques		Mobilité dans le			par HPLC
avec 1-chloro-2,3-		sol			
époxypropane et phénol					

## 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

#### 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

#### 12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

## 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'étre en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

## Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

## Code déchet européen (emballage vide)

20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

# 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3082	UN3082	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(RÉSINE	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(RÉSINE	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(RÉSINE
	ÉPOXYDE; RÉSSINE ÉPICHLOROHYDRINE- PHÉNOL- FORMALDÉHYDE)	ÉPOXYDE; RÉSSINE ÉPICHLOROHYDRINE- PHÉNOL-FORMALDÉHYDE)	ÉPOXYDE; RÉSSINE ÉPICHLOROHYDRINE-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	M6	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

## 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

## Cancérogénicité

<u>Ingrédien</u>t Classification Réglementation Numéro CAS Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane 1675-54-3 Gr.3: non classifié Centre International de Recherche sur le

Cancer (CIRC)

## Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:

La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane 1675-54-3

#### Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA

#### **DIRECTIVE 2012/18/UE**

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de		
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur	
E1 Dangereux pour le milieu	100	200	
aquatique			

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2 Aucun

#### **Règlement** (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

#### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

## Liste des codes des mentions de dangers H

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Raison de la révision:

- Section 14 Code de classification Données règlementaires L'information a été modifiée.
- Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire Données règlementaires L'information a été modifiée.
- Section 14 Dangereux/Non dangereux pour le transport L'information a été modifiée.
- Section 14 Autres marchandises dangereuses Données règlementaires L'information a été modifiée.
- Section 14 Groupe d'emballage Données règlementaires L'information a été modifiée.
- Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU L'information a été modifiée.
- Section 14 Code de ségrégation Données règlementaires L'information a été modifiée.
- Section 14 Numéro ONU Données L'information a été modifiée.
- Section 14 : Classification transport L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be



## Fiche de données de sécurité

Copyright,2023, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 38-7385-8 Numéro de version: 4.01

**Date de révision:** 19/01/2023 **Annule et remplace la** 19/01/2023

version du :

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

# 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

## 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M Scotchcast Résine électrique isolante 4 GS Partie B

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Résine

## 1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem

**Téléphone:** +32 (0)2 722 51 11

E-mail: bnl-productsafety@mmm.com Site internet http://www.3m.com/be

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

#### **CLASSIFICATION:**

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

## 2.2. Eléments de l'étiquette

## Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### MENTION D'AVERTISSEMENT:

Danger

**Symboles:** 

SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)







## Ingrédients:

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
3-Morpholinopropylamine	123-00-2	204-590-2	1 - 2,5
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	700-991-6	10 - 15
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	203-950-6	0,1 - 1,5
m-Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	216-032-5	1 - 2

## **MENTIONS DE DANGER:**

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

## MENTIONS DE MISE EN GARDE

**Prévention:** 

P260A Ne pas respirer les vapeurs.

P280D Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et

du visage.

Intervention ::

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

24% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

24% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

Contient 26% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

## 2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec certaines autres amines.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

# 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

## 3.1. Substances

Ne s'applique pas.

## 3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Hydroxyde d'aluminium	(N° CAS) 21645-51-2 (N° CE) 244-492-7 (N° REACH) 01- 2119529246-39	30 - 60	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Polyamine alkyl phénol	Confidentiel	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
3-Morpholinopropylamine	(N° CAS) 123-00-2 (N° CE) 204-590-2	1 - 2,5	Corr. cutanée 1B, H314 Tox. aigüe 4, H312
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	(N° CAS) 112-24-3 (N° CE) 203-950-6	0,1 - 1,5	Tox. aigüe 3, H311 Corr. cutanée 1B, H314 Sens. de la peau 1A, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	(N° CAS) 90-72-2 (N° CE) 202-013-9	0,1 - 1,5	Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	(N° CAS) 8007-24-7 (N° CE) 700-991-6	10 - 15	Tox.aquatique chronique 3, H412 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317
Polymère amido amine polyéther	Confidentiel	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	(N° CAS) 104-15-4 (N° CE) 203-180-0	1 - 4	STOT SE 3, H335 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318
Oxyde de disodium	(N° CAS) 1313-59-3 (N° CE) 215-208-9	< 0,3	EUH014 Tox. aigüe 3, H301 Corr. cutanée 1B, H314 STOT SE 3, H335
m-Phénylènebis(méthylamine)	(N° CAS) 1477-55-0 (N° CE) 216-032-5	1 - 2	Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Sens. cutanée 1, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance. Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

## Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	(N° CAS) 104-15-4 (N° CE) 203-180-0	(C >= 20%) STOT SE 3, H335

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

## 4.1. Description des premiers secours:

## Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

## Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

#### **Contact avec les yeux:**

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

## 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

## 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Movens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

## Décomposition dangereuse ou sous-produits

SubstanceConditionAmines.Pendant la combustion.

Monoxyde de carbonePendant la combustion.Dioxyde de carbonePendant la combustion.Sulfure d'hydrogènePendant la combustion.Oxides de soufrePendant la combustion.

Oxides de soufre Pendant la combustion. Vapeur toxique, gaz, particule. Pendant la combustion.

#### **5.3.** Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

# 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

#### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

# 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

## Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
m-Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	OELs Belgique	CEIL:0.1 mg/m3	Irritation ou un poison aigü existe, PEAU
POUSSIÈRE, inertes ou nuisibles	21645-51-2	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable) (8h): 3 mg/m3; VLEP(fraction	-

inhalable)(8h):10mg/m3

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

## 8.2. Contrôles de l'exposition:

## 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

## 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

## Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée: Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

## Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

MatérielEpaisseur (mm)Temps de pénétrationCaoutchouc butyle0.7=> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle

## **Protection respiratoire:**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

\_\_\_\_\_

# 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:LiquideAspect physique spécifique::laiteuxCouleurJauneOdeurAmine

Valeur de seuil d'odeur

Pas de données de tests disponibles.

Point de fusion / point de congélation

Pas de données de tests disponibles.

Point/intervalle d'ébullition:

Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

Non applicable.

Pag de domnées

Limites d'inflammabilité (LEL)Pas de données de tests disponibles.Limites d'inflammabilité (UEL)Pas de données de tests disponibles.Point d'éclair:> 100 °C [Méthode de test: Coupe fermée]

**Température d'inflammation spontanée**Non applicable.

**Température de décomposition** > 200 °C

pH la substance / le mélange est apolaire / aprotique

Viscosité cinématique 5 000 mm<sup>2</sup>/s

**Hydrosolubilité** Légère (moins de 10 %)

Solubilité (non-eau)

Pas de données de tests disponibles.

Coefficient de partage n-octanol / eau

Pas de données de tests disponibles.

Densité 1,5 kg/l

**Densité relative** 1,5 [ $R\acute{e}f$ . Standard: Eau = 1]

**Densité de vapeur relative**Non applicable.

## 9.2. Autres informations:

## 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils Pas de données de tests disponibles.

**Taux d'évaporation:** *Non applicable.* 

Teneur en matières volatiles: Nulle

# 10. STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

## 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

## 10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

## 10.5 Matériaux à éviter:

Accélérateurs.

Acides forts

Bases fortes

Agents oxydants forts.

Zinc.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux:

**Substance** 

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

#### Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

#### Contact avec la peau:

Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques, ulcération et formation de plaies et escarres. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

## Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

## **Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

## Information complémentaire:

Les personnes précédemment sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec d'autres amines.

## Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organis	Valeur
		mes	
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l

\_\_\_\_\_

Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	Ingestion	Rat	LD50 1 410 mg/kg
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	Cutané	Composa	LD50 > 2 000 mg/kg
		nts	
		similaire	
		S	
3-Morpholinopropylamine	Cutané	Lapin	LD50 1 214 mg/kg
3-Morpholinopropylamine	Ingestion	Rat	LD50 3 560 mg/kg
m-Phénylènebis(méthylamine)	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
m-Phénylènebis(méthylamine)	Inhalation -	Rat	LC50 1,2 mg/l
	Poussières/		
	Brouillards		
	(4 heures)		
m-Phénylènebis(méthylamine)	Ingestion	Rat	LD50 980 mg/kg
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Cutané	Lapin	LD50 550 mg/kg
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Ingestion	Rat	LD50 2 500 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cutané	Rat	LD50 1 280 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg
Oxyde de disodium	Ingestion	Jugement	LD50 estimé à 50 - 300 mg/kg
		professio	
		nnel	

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

## Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organis	Valeur
	mes	
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Lapin	Irritant
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	Lapin	Corrosif
m-Phénylènebis(méthylamine)	Rat	Corrosif
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Lapin	Corrosif
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Oxyde de disodium	Composa	Corrosif
	nts	
	similaires	

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organis mes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Lapin	Corrosif
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	Composa	Corrosif
	nts	
	similaires	
m-Phénylènebis(méthylamine)	Lapin	Corrosif
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Lapin	Corrosif
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Oxyde de disodium	Composa	Corrosif
	nts similaires	

Sensibilisation de la peau

Nom	Organis mes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Multiples	Sensibilisant
Exame de nom de edjou, decarooxy ie, distine	espèces	Sensionisant
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	animales. Cochon	Non-classifié
p-Acide toluenesunolique (avec maximum 5% fi2504)	d'Inde	Non-crassine

m-Phénylènebis(méthylamine)	Cochon	Sensibilisant
	d'Inde	
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Cochon	Sensibilisant
	d'Inde	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cochon	Non-classifié
	d'Inde	

## Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	In vitro	Non mutagène
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	In vitro	Non mutagène
m-Phénylènebis(méthylamine)	In vitro	Non mutagène
m-Phénylènebis(méthylamine)	In vivo	Non mutagène
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organis	Valeur
		mes	
Hydroxyde d'aluminium	Non	Multiples	Non-cancérogène
	spécifié	espèces	
		animales.	

## Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 768 mg/kg/jour	Pendant l'organogenès e
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
m-Phénylènebis(méthylamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 450 mg/kg/jour	1 génération
m-Phénylènebis(méthylamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 450 mg/kg	1 génération
m-Phénylènebis(méthylamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 450 mg/kg/jour	1 génération

## Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis	Test résultat	Durée
				mes		d'exposition
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire	NOAEL Non disponible	
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5%	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la	NOAEL Non disponible	

H2SO4)				santé similaire s		
m- Phénylènebis(méthylamine )	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponibl e	NOAEL Non disponible	
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Oxyde de disodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Jugement professio nnel	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Ingestion	système hématopoïétique   Foie   système immunitaire   Système respiratoire   Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	28 jours
m- Phénylènebis(méthylamine )	Ingestion	Système endocrine   sang   moelle osseuse	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	28 jours
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl )phénol	Cutané	la peau   Foie   Système nerveux   Système auditif   système hématopoïétique   des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 125 mg/kg/jour	28 jours

## Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

## 11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

#### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Туре	Exposition	Test point	Test résultat
					final	

Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Poisson	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
3- Morpholinopropylamin e	123-00-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
3- Morpholinopropylamin e	123-00-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
3- Morpholinopropylamin e	123-00-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	100 mg/l
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	5,82 mg/l
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LL50	>1 000 mg/l
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	40,46 mg/l
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	1 mg/l
3,6-Diazaoctane- éthylènediamine	112-24-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	27,4 mg/l
3,6-Diazaoctane- éthylènediamine	112-24-3	guppy	Expérimental	96 heures	LC50	570 mg/l
3,6-Diazaoctane- éthylènediamine	112-24-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	37,4 mg/l
3,6-Diazaoctane- éthylènediamine	112-24-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,468 mg/l
3,6-Diazaoctane- éthylènediamine	112-24-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,86 mg/l
2,4,6- Tris(diméthylaminomét hyl)phénol	90-72-2	N/A	Expérimental	96 heures	LC50	718 mg/l
2,4,6- Tris(diméthylaminomét hyl)phénol	90-72-2	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
2,4,6- Tris(diméthylaminomét hyl)phénol	90-72-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	46,7 mg/l
2,4,6- Tris(diméthylaminomét hyl)phénol	90-72-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
2,4,6- Tris(diméthylaminomét hyl)phénol	90-72-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	6,44 mg/l
Polymère amido amine polyéther	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A

Page: 12 de 18

			insuffisantes pour			
			la classification			
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	73 mg/l
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	>103 mg/l
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC10	240 mg/l
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	Boues anaérobies	Expérimental	24 heures	NOEC	>1 625 mg/l
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	Ide mélanote	Expérimental	96 heures	LC50	>325 mg/l
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	44,8 mg/l
Oxyde de disodium	1313-59-3	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
m- Phénylènebis(méthylam ine)	1477-55-0	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	>1 000 mg/l
m- Phénylènebis(méthylam ine)	1477-55-0	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC10	24 mg/l
m- Phénylènebis(méthylam ine)	1477-55-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	28 mg/l
m- Phénylènebis(méthylam ine)	1477-55-0	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	87,6 mg/l
m- Phénylènebis(méthylam ine)	1477-55-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	15,2 mg/l
m- Phénylènebis(méthylam ine)	1477-55-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	9,8 mg/l
m- Phénylènebis(méthylam ine)	1477-55-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	4,7 mg/l

# 12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
3-Morpholinopropylamine	123-00-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	6.2 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	83.8 %BOD/Th OD	OECD 301F - Manometric Respiro
3,6-Diazaoctane- éthylènediamine	112-24-3	Expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThO D	OCDE 301D

Page: 13 de 18

2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol	90-72-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4 %BOD/ThO D	OCDE 301D
Polymère amido amine polyéther	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	Expérimental Biodégradation	21 jours	Demande biologique en oxygène	93 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Oxyde de disodium	1313-59-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
m- Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	49 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
m- Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	28 jours	Demande biologique en oxygène	22 %BOD/ThO D	OCDE 302C - MITI (II) modifié

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
3-Morpholinopropylamine	123-00-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.076	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
3,6-Diazaoctane- éthylènediamine	112-24-3	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<5.0	OECD305-Bioconcentration
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol	90-72-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.66	830.7550 Part.Coef Shake Flask
Polymère amido amine polyéther	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.93	
Oxyde de disodium	1313-59-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
m- Phénylènebis(méthylamine	1477-55-0	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<2.7	OECD305-Bioconcentration
m- Phénylènebis(méthylamine )	1477-55-0	extrapolé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.18	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

## 12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole

3-Morpholinopropylamine	123-00-2	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	1 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	3200-1800000 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
m- Phénylènebis(méthylamine )		Modelé Mobilité dans le sol	Koc	<1 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

### 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

#### 12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'étre en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

## Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

## Code déchet européen (emballage vide)

20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR: UN2735; AMINES, LIQUIDES, CORROSIVES, N.S. A., (3-MORPHOLINO PROPYL AMINE); 8; II; (E); C7

IATA: FORBIDDEN: NOT ALLOWED FOR AIR FREIGHT

IMDG: UN2735; AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S., (3-MORPHOLINO PROPYL AMINE); 8; II; EMS: FA, SB

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

# 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

## **DIRECTIVE 2012/18/UE**

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Aucun

## **Règlement** (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

## 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Liste des codes des mentions de dangers H

EUH014	Réagit violement avec l'eau.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Raison de la révision:

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.

- L'information a été modifiée.
- 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES L'information a été modifiée.
- 12.3 Persistance et dégradation L'information a été modifiée.
- 12.4 Potentiel de bioaccumulation L'information a été modifiée.
- CLP: Tableau ingrédient L'information a été modifiée.

Email - L'information a été modifiée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.

Section 03: Substance non applicable - L'information a été ajoutée.

- Section 03: Table SCL L'information a été ajoutée.
- Section 03: Titre de la colonne Tableau de composition % L'information a été ajoutée.
- Section 04: Informations sur les effets toxicologiques L'information a été modifiée.
- Section 04: Premiers soins Symptômes et effets (CLP) L'information a été ajoutée.
- Section 09 UE: informations sur le pH L'information a été ajoutée.
- Section 09: Informations sur la viscosité cinématique L'information a été ajoutée.
- Section 1 : Information sur l'utilisation du produit L'information a été modifiée.
- Section 11: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens L'information a été ajoutée.
- Section 11: Classification (Disclaimer) L'information a été modifiée.
- Section 11: Effets sur la santé La peau (Information) L'information a été modifiée.
- Section 11: Les effets sur la santé (Informations summplémentaire) L'information a été ajoutée.
- Section 11: Tableau cancérogénicité L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/irritant L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau mutagénicité L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Organes Cibles exposition répétée L'information a été ajoutée.
- Section 11: Tableau Organes Cibles exposition répétée L'information a été supprimée.
- Section 11: Tableau Organes Cibles exposition unique L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction L'information a été modifiée.
- Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) L'information a été modifiée.
- Section 12: Mobilité dans le sol L'information a été ajoutée.
- Section 12: 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne L'information a été ajoutée.
- Section 12: 12.7. Autres effets indésirables L'information a été modifiée.
- Section 12: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens L'information a été ajoutée.
- Section 12: Pas d'information displonibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) L'information a été modifiée.
- Section 12: Veuillez contacter le fabricant pour plus d'information. L'information a été supprimée.
- Section 13: Phrase générale Catégorie déchets GHS L'information a été modifiée.
- Section 14 Autres marchandises dangereuses Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Autres marchandises dangereuses Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code de classification Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code de classification Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code de ségrégation Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code de ségrégation Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU L'information a été ajoutée.
- Section 14 Groupe d'emballage Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Groupe d'emballage Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Informations additionnelles L'information a été ajoutée.
- Section 14 Numéro ONU Données L'information a été ajoutée.
- Section 14 Précautions particulières Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Précautions particulières Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Température critique Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Température critique Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Température de régulation Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Température de régulation Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Transport en vrac Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Dangereux/Non dangereux pour le transport L'information a été ajoutée.
- Section 14 Numéro ONU L'information a été ajoutée.
- Section 14 Règlementations Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 15: Régulations Inventaires L'information a été ajoutée.
- Section 2: Autres phrases de risques L'information a été modifiée.
- Section 2: Pas d'information displonibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) L'information a été ajoutée.

Page: 17 de 18

## 3M Scotchcast Résine électrique isolante 4 GS Partie B

- Section 3 : Composition / Information des ingrédients L'information a été modifiée.
- Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) L'information a été modifiée.
- Section 7: Précautions de la manipulation (Information) L'information a été modifiée.
- Section 8: Données sur les gants:valeurs L'information a été modifiée.
- Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) L'information a été modifiée.
- Section 9 : Viscosité L'information a été supprimée.
- Section 9: Dangers d'explosion information L'information a été supprimée.
- Section 9: Densité de vapeur (valeur) L'information a été ajoutée.
- Section 9: Densité de vapeur (valeur) L'information a été supprimée.
- Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles L'information a été modifiée.
- Section 9: pH (Information) L'information a été supprimée.
- Section 9: Point de fusion (Information) L'information a été modifiée.
- Section 9: Propriétés comburantes information L'information a été supprimée.
- Section 9: Taux d'évaporation (Information) L'information a été supprimée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

## Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be